

**1. L'objectif du réseau** est de permettre à des groupes de professionnels de :

- développer leur chiffre d'affaires par un système de recommandations mutuelles
- sortir de leur isolement, par des rencontres professionnelles régulières entre les membres d'un même groupe
- échanger sur leurs expériences et leurs bonnes pratiques
- s'entraider sur les difficultés qu'ils peuvent rencontrer

**2. Conditions d'admission** dans le Réseau

- être adhérent du CEGECOBBA
- avoir pris connaissance des règles de fonctionnement du Réseau
- avoir signé la charte des bonnes pratiques du réseau
- avoir réglé la cotisation annuelle du Réseau d'Affaires CEGECOBBA (240€ HT soit 288€ TTC par an). La cotisation annuelle est due à compter de la 3<sup>ème</sup> réunion à laquelle participe le nouveau membre (cf possibilité d'assister à 2 réunions sans engagement)
- voir sa candidature validée par le comité de Pilotage et agréée à l'unanimité par le groupe
- en cas de changement d'activité professionnelle d'un membre, celui-ci doit à nouveau proposer sa candidature

**3. Constitution des groupes**

- Le CEGECOBBA assure la promotion du réseau auprès des adhérents du centre
- 2 membres maximum du même métier dans le même groupe, à condition que leurs activités soient complémentaires et non concurrentes
- 3 types de groupes : petit déjeuner (7h à 8h) ; déjeuner (12h30 à 13h30) ; apéritif (18h à 19h)
- nombre de membres : environ 10 à 20 membres par groupe
- possibilité pour un membre de changer de groupe, après validation par le nouveau groupe.

**4. Déroulement des réunions**

- périodicité des réunions : tous les 15 jours (pas de réunion au mois d'août).
- lieu: Salle de réunion du CEGECOBBA

- déroulement-type des réunions (concerne les groupes du matin ; pour les groupes de midi et du soir, le déroulement et le timing sont identiques) :

Heure	Contenu	Durée
7h00	KIFEKOI – accueil et tour de table de présentation	15mn
7h15	Chacun énonce les évènements des 15 derniers jours : REKO - Recommandations transmises PASA - Recommandations transformées	15mn
7h30	SPOT – Mise en lumière d'un membre qui se présente plus en détail	10mn
7h40	AKTU – Actualité des membres du groupe (nouveaux chantiers, opportunités, nouveautés techniques, ...)	20mn
8h00	KAFE - Fin de la session, poursuite des discussions et échanges et petit-déjeuner pour ceux qui le souhaitent	

## 5. Terminologie

- REKO = recommandation** = avoir transmis les coordonnées d'un membre à un prospect professionnel ou particulier, dans le cadre d'un projet précis, en s'assurant que le prospect accepte d'être contacté
- PASA = recommandation transformée en affaire**, dont on est capable de chiffrer le montant du CA généré
- invité** : personne parrainée par un membre, qui peut assister à 2 réunions avant d'officialiser son entrée dans le réseau.

## 6. Règles de cooptation

- les membres d'un groupe peuvent convier un invité à 1 ou 2 réunions, en vue de lui proposer d'entrer dans le réseau. Un invité n'est pas nécessairement adhérent du CEGECOBA.

## 7. Constitution et rôle du Comité de Pilotage de chaque groupe

Le comité est composé de 3 personnes (2 membres du groupe qui se seront portés volontaires et un représentant CEGECOBA ) et a pour rôle :

- d'examiner les candidatures et les soumettre aux autres membres du

groupe,

- de statuer sur la conduite à tenir en cas de difficulté avec un membre ou en cas d'absences répétées,
- de décider de l'exclusion - ou non - d'un membre en cas de non-respect des règles de fonctionnement et de la charte des bonnes pratiques.

La durée du mandat du comité de pilotage est de 1 an renouvelable

## 8. Modification des règles de fonctionnement

- les membres peuvent soumettre des modifications aux Règles de fonctionnement du réseau, qui seront validées en tant que de besoin par l'assemblée des comités de pilotage de chaque groupe.

## 9. Propriété intellectuelle – droit d'auteur

- toute utilisation d'éléments matériels ou immatériels appartenant à CEGECOPA et à son réseau d'affaires (logos, marques déposées, slogans, etc.) à des fins commerciales est soumise à autorisation écrite préalable.

## 10. Indicateurs de performance du réseau

Le Comité de Pilotage, par le recueil des données suivantes, mesurera la performance du groupe et la lui restituera à chaque réunion :

- nombre de présents aux réunions
- nombre de recommandations générées
- CA généré par chaque membre du groupe
- nombre d'invités

## 11. Suivi des réalisations

- Recueil des REKO et PASA **entre 2 réunions** : par texto ou mail
- chaque membre informe par texto ou mail **le destinataire** de la REKO/PASA et envoie une copie du texto ou mail au Cegecoba

Reko	Pasa
Client potentiel et coordonnées	Client potentiel et coordonnées
Bénéficiaire (=membre recommandé)	Bénéficiaire (= membre recommandé)
Objet (description du besoin)	Objet (description du besoin)
	Montant du CA généré

- Le CEGECOBA centralise les informations et tient à jour un tableau de bord en ligne, mis à disposition des membres du groupe.

**12 Accès aux documents** communs au réseau :

- Le CEGECOBA met à la disposition des membres du réseau les documents et éléments nécessaires au fonctionnement de celui-ci (Règles de Fonctionnement, Charte des Bonnes pratiques, tableaux de bord, etc.)
- Chaque membre recevra un lien d'accès aux documents partagés de son groupe.